

Bishop's College, Lennoxville

La Convocation de Bishop's College, cette année, a été marquée par un incident des plus intéressants pour les amis de l'éducation. Cette université a bien voulu conférer à l'hon. Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, le diplôme de *Docteur en droit civil*.

A cette occasion, M. Ouimet a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me faites en me conférant le grade qui me crée un des membres de votre corps. Soyez assurés que je ne négligerai aucun des devoirs qui peuvent m'incomber en vertu de ce titre, et que je me garderai bien de jamais oublier une faveur d'autant plus précieuse à mes yeux que je ne l'ai pas sollicitée.

En ma qualité de Surintendant de l'instruction publique de cette Province, je me suis efforcé et je m'efforcerai toujours d'accueillir avec un esprit de justice les demandes des institutions fondées et soutenues par mes concitoyens protestants, dans la ferme conviction que tous nous avons à cœur la culture des sentiments de piété envers Dieu, de loyauté envers notre Souverain commune, d'obéissance au lois du pays ; que tous nous voulons le progrès des arts, des sciences et des lettres. Je désire coopérer au succès de toutes nos institutions d'éducation, protestantes comme catholique, bien persuadé que nous avons en vue le même objet, l'avancement moral et intellectuel de cette importante partie de la Puissance du Canada.

Ma position officielle me met en relations fréquentes avec M. le Vice-Chancelier de cette Université, et avec Sa Seigneurie, le président de la corporation. Je connais donc leurs vues éclairées sur l'instruction publique, leur attitude et leur esprit de conciliation à l'égard de la portion nombreuse de la population de cette Province, qui diffère de langage et de croyance avec les fondateurs et les protecteurs de cette université.

Sur certains points, comme l'a dit un des hommes qui m'ont précédé au poste de Surintendant, nous sommes d'accord de ne pas nous entendre, circonstance dont l'effet n'est pas du tout de compromettre les efforts que nous faisons ensemble pour multiplier et perfectionner les moyens de faire arriver la jeunesse de notre pays au plus haut point possible de culture intellectuelle, ni d'empêcher que la voie du bonheur ne soit ouverte à notre peuple tout entier.

Depuis la confédération on sent chaque jour davantage le besoin d'hommes bien préparés—au point de vue intellectuel et moral—à occuper avec succès les diverses positions sociales, non pas seulement dans le service public, la magistrature, la presse et les professions savantes, mais aussi dans l'agriculture, le commerce, les travaux publics et les arts industriels. Or, nous n'avons aucune raison de douter que ce besoin n'augmente dans les mêmes proportions que le chiffre de notre population et à mesure que se développeront nos vastes ressources naturelles. Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas seulement d'avoir des bras robustes ; il nous faut encore des esprits exercés et éminemment cultivés. Et en attendant l'époque où l'on nous demandera de prendre une part directe aux affaires internationales, il faut que nous puissions préparer et tenir en quelque sorte tout prêts dans notre main des hommes capables d'entrer sans désavantage en relations avec les personnages les plus éclairés des autres pays.

Bref, si l'éducation puisée aux écoles élémentaires, et les moyens d'atteindre à un niveau quelque peu

plus élevé d'instruction dans nos écoles modèles et nos académies, doivent être l'objet constant de notre plus vive sollicitude, nous ne devons pas, d'un autre côté, nous ne pouvons pas nous permettre de négliger la haute éducation et la culture intellectuelle qu'offrent seuls nos universités et nos collèges supérieurs.

Je suis heureux d'observer que l'université de *Bishop's College* a déjà fourni au pays des hommes que leurs travaux préparatoires et leurs connaissances ont rendus dignes d'occuper les plus hautes positions du pays. Vos gradués se rencontrent partout dans d'honorables et utiles positions, dans la magistrature, dans les professions libérales, dans le commerce, dans nos législatures, et jusque dans le cabinet fédéral et le cabinet local.

Je n'ignore pas que cette institution a essuyé des revers, comme n'en offre que trop fréquemment l'histoire d'un grand nombre d'institutions d'éducation sur ce continent—crises commerciales, incendies désastreux, apathie du public en ce qui concerne l'objet et les avantages de l'éducation universitaire, sans compter une foule d'autres empêchements inhérents à toutes les entreprises qui ont en vue le bien-être moral et intellectuel du peuple.—Heureusement, j'aime à le remarquer, l'institution a eu assez de vitalité, non seulement pour tenir tête et survivre à de tels désastres, mais aussi pour prouver d'une façon manifeste que ses protecteurs et amis, loin de céder aux circonstances, sont décidés à persévérer dans la voie de leurs prédécesseurs, les fondateurs de l'université.

Je profiterai de l'occasion qui nous réunit en ce jour pour adresser quelques observations plus particulièrement au révérend Principal, au personnel enseignant et aux directeurs de la 2^e division des élèves de l'institution.

D'après certains documents publiés et les rapports officiels reçus régulièrement chaque année à mon département, j'ai pu glaner une foule de renseignements utiles et intéressants sur l'histoire primitive et passée, la marche progressive, le but et les statistiques de l'université de *Bishop's College*. C'est à vous qui êtes les agents les plus immédiats chargés de mettre à exécution les idées éclairées et bienveillantes de ses promoteurs, c'est à vous, selon moi, que revient le premier éloge pour le courage, la persévérance et l'esprit vraiment patriotique dont vous avez fait preuve dans l'accomplissement de vos devoirs. Quoi qu'il en soit, en dépit de tous les obstacles, vous avez réussi à établir ici, un centre d'intelligence, qui, je n'en doute pas, se maintiendra. Votre caractère, votre réputation, comme corps savant, et la preuve de la valeur de votre œuvre, telle que l'attestent les hommes qui sont sortis de l'université pour occuper diverses positions honorables et utiles, voilà pour le public des garanties suffisantes que la jeunesse confiée à vos soins est sûre de recevoir ici des leçons intellectuelles et morales de l'ordre le plus élevé.

Permettez-moi, comme ami sincère de votre cause,—celle de l'éducation universitaire proprement dite—de vous offrir mes félicitations sur ce que je sais de vos louables efforts à cet égard—et en même temps de vous exprimer l'espoir que le concours généreux de vos co-religionnaires et de tous ceux qui désirent voir fleurir l'éducation universitaire parmi vous, pourra bientôt vous fournir les ressources nécessaires pour reconstruire votre édifice récemment détruit par le feu, et cela, dans des proportions qui répondent à vos hautes aspirations.

Je désirerais profiter de l'occasion pour vous faire part de quelques idées qui se sont présentées à mon esprit ; mais le temps ne me permet que d'en mentionner une ou deux. Dans une société comme la nôtre, et cela, dans y avoir, je pense, une clause spéciale de la loi pour encourager et faciliter la connaissance de la langue et de la littérature françaises, non-seulement dans les établisse-